FSU
SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

Education à la Sexualité



DÉBUT À 9H30

Bienvenue à toutes !
Nous sommes ravis d'accueillir nos collègues en présentiel,
le temps d'un , nous arrivons !

Assistance technique
Jade 06 22 84 47 55

Ouverture et présentation



Saphia Guereschi

Infirmière Conseillère de Santé

Secrétaire générale du SNICS-FSU

Académie de Dijon



Mathilde Varrette

Infirmière Conseillère de Santé

Secrétaire générale adj. du SNICS-FSU

Académie de Paris

Enjeux de la journée

📅 ***Frise Chronologique***

📍 *2023 – Ministre Priorité "EAS" juin Saisine du Conseil supérieur des programmes*

📍 *Décembre 2023* ***COPIL publication "Pour une véritable éducation à la sexualité"***

📍 *Été 2023 – Automne 2024 – Rédaction du projet de programme*

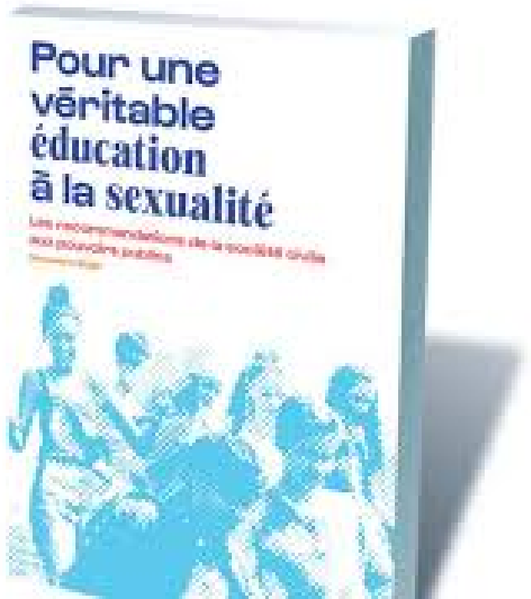
📍 *Novembre 2024 – Examen en Commission spécialisée des lycées*

Étude approfondie du projet avant validation finale.

📍 *29 janvier 2025 – Présentation au Conseil supérieur de l'Éducation (CSE)*

📍 *2^{d} trimestre 2025 – Formation des personnels pour accompagner la mise en œuvre.*

📍 ***Rentrée 2025 – Entrée en vigueur officielle***



Enjeux de la journée

📅 ***Frise Chronologique***

📍 *2023 – Ministre Priorité "EAS" juin Saisine du Conseil supérieur des programmes*

📍 *Décembre 2023* ***COPIL publication "Pour une véritable éducation à la sexualité"***

📍 *Été 2023 – Automne 2024 – Rédaction du projet de programme*

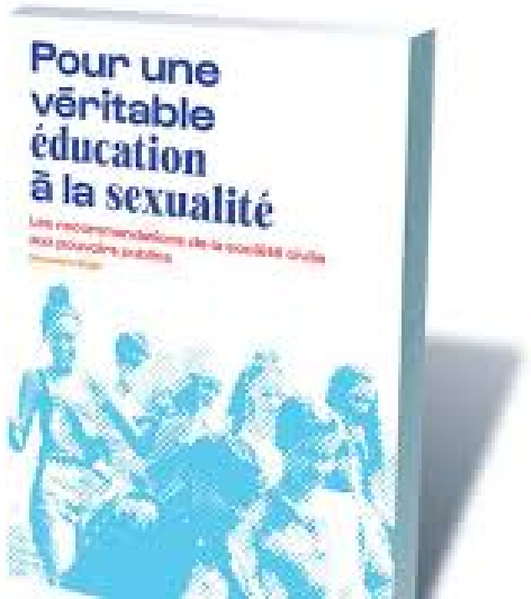
📍 *Novembre 2024 – Examen en Commission spécialisée des lycées*

Étude approfondie du projet avant validation finale.

📍 *29 janvier 2025 – Présentation au Conseil supérieur de l'Éducation (CSE)*

📍 *2^{d} trimestre 2025 – Formation des personnels pour accompagner la mise en œuvre.*

📍 ***Rentrée 2025 – Entrée en vigueur officielle***



FSU
SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

Enjeux de la journée



Sur le terrain...

Une semaine dans la peau d'une infirmière

Au collège du Soleil-Couchant de Montgaillard, éduquer à la sexualité fait partie des missions' de Sandra Conte. Rencontre avec un demi-classe et nouvelle individuels rythment ses semaines.

« C'est intéressant que garçons et filles soient mélangés car la ressortent de la séance avec un peu plus d'empathie. »
SANDRA CARLAC, INFIRMIÈRE SCOLAIRE

cese
Conseil économique social et environnemental

SEPTEMBRE 2024 AVIS ET RAPPORT

Éduquer à la vie *affective, relationnelle* et *sexuelle*

CÉCILE GONDARD-LALANNE ET EVANNE JEANNE-ROSE





Colloque organisé par **la Délégation aux droits des femmes**
Mardi 4 mars 2025 - 17 heures
Salle Colbert

Pour une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Événement organisé sous le haut patronage de **Mme Yaël Braun-Pivet**, présidente de l'Assemblée nationale

Ouverture

Mme Véronique Riotton, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale

Mme Dominique Vérien, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat

Intervention de jeunes collégiens et lycéens du réseau *Entreprendre pour apprendre* sur les enjeux de l'EVARS

Table ronde n°1 - L'EVARS : outil de prévention des violences et de promotion d'une culture du respect et de l'égalité

Modérée par Mme Julie Delpech, députée

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Mme Claire Bey, cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
Mme Lolita Rivé, journaliste et professeure des écoles, créatrice du podcast « c'est quoi l'amour, maîtresse ? »
M. Mouhamadou, professeur des écoles et créateur du compte @balanceponlabalance
Mme Angélique Cauchy, ancienne sportive de haut niveau et fondatrice de l'association Rebond
Mme Céline Calvès, membre de l'association Parents et féministes

Pause

Table ronde n°2 - L'EVARS : un enjeu de santé publique

Modérée par Mme Prisca Thevenot, députée

Mme Cécile Gondard-Lalanne, co-rapporteure de l'avis du Conseil économique social et environnemental (CESE) sur l'EVARS
Mme Saphia Guereschi, infirmière en collège et secrétaire générale du syndicat des infirmières conseillères de santé de la fédération syndicale unitaire (SNICS-FSU)
Mme Anaïs Saint-Gal, chargée de plaidoyer chez Sidaction
Mme Sarah Durocher, présidente du Planning familial et membre de la Commission santé, droits reproductifs et sexuels du Haut conseil à l'égalité (HCE)

Clôture

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations
Mme Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Cocktail de clôture - salons de la Questure

ASSEMBLÉE NATIONALE



LE TÉLÉPHONE SONNE

Sidaction 2025 : sommes-nous assez informés ?

Alors que l'édition 2025 du Sidaction se déroulera du vendredi 21 au dimanche 23 mars, les idées reçues et la méconnaissance du VIH progressent, tandis que le recours au dépistage reste faible.

20 mars • 36 min

FSU SNiCS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

Programme de la journée

9h00

Accueil des collègues en présentiel

9h30

USL Manès Nadel et Hélène Roger

Les besoins et attentes des jeunes en matière d'EAS

10H30

Sarah Durocher

Julien Poirier

EAS collectifs et enjeux sociétaux

12H00

Valérie Abehsera

Présentation de SYLEX

14H00

Christine Thouroude et Isabelle Chanussot

L'éducation à la sexualité à l'Education nationale : pratiques infirmières et développement.

15H00

Laurence Communal

Le programme EVARS : Historique, présentation et attendus

16H00

Actions, informations, débats et perspectives

EAS- Besoins des jeunes



Manes Nadel

Lycéen île de France

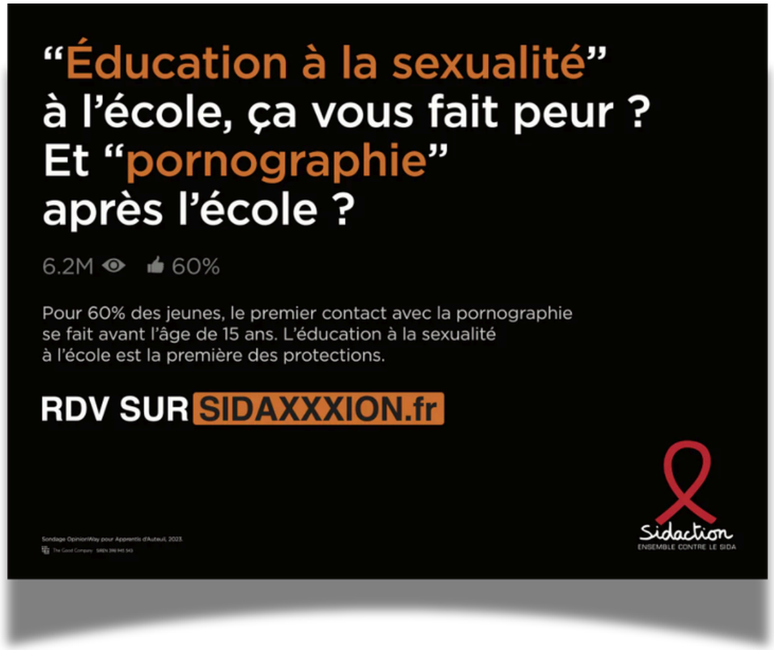
Union syndicale Lycéenne

EAS- Besoins des jeunes



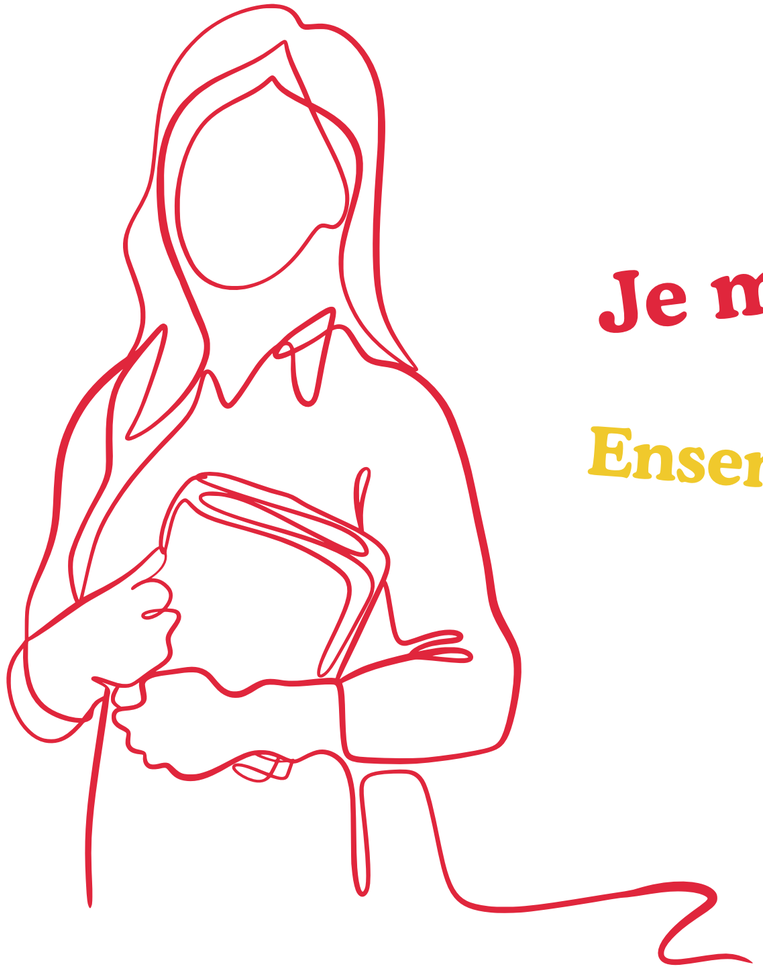
Hélène Roger

Directrice du pôle analyse et plaidoyer de Sidaction



FSU SNiCS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

5 PAUSE ACTIVE



Je me syndique !

Ensemble on est plus fort.es!

J'adhère au 1er syndicat des
Infirmières de l'Éducation nationale
& de l'Enseignement supérieur

EAS une société égalitaire et inclusive



Sandie Cariat

Infirmière Conseillère de Santé
Membre du Bureau national du SNICS-FSU - Secrétaire académique de Montpellier
Representante du SNICS-FSU au sein du COPIL *“Pour une véritable Education à la sexualité”*



EAS une société égalitaire et inclusive



Sarah Durocher

Présidente nationale du Planning Familial
Militante féministe et d'éducation populaire pour les droits sexuels et reproductifs et contre toute forme de violence et de discrimination
Membre du HCE -Santé, droits sexuels et reproductifs

EAS une société égalitaire et inclusive



Julien Poirier

Enseignant 1er degré

Représentant FSU au sein du Collectif Education contre les LGBTIphobies

EAS présentation d'outils

Pour s'informer et pour mieux lutter contre les campagnes de désinformation, de manipulation idéologique; France TV propose le documentaire « *La Fabrique du mensonge : Education à la sexualité, l'école sous pression* ».

https://www.france.tv/france-5/la-fabrique-du-mensonge/saison-5/6888559-education-a-la-sexualite-l-ecole-sous-pression.html



PAUSE ACTIVE

LES INFIRMIÈRES, ON Y TIENT, ON LES RETIENT !



5

Soutenez
La pétition !

FSU
SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

EAS présentation d'outils

Affiche

Consultation infirmière confidentielle

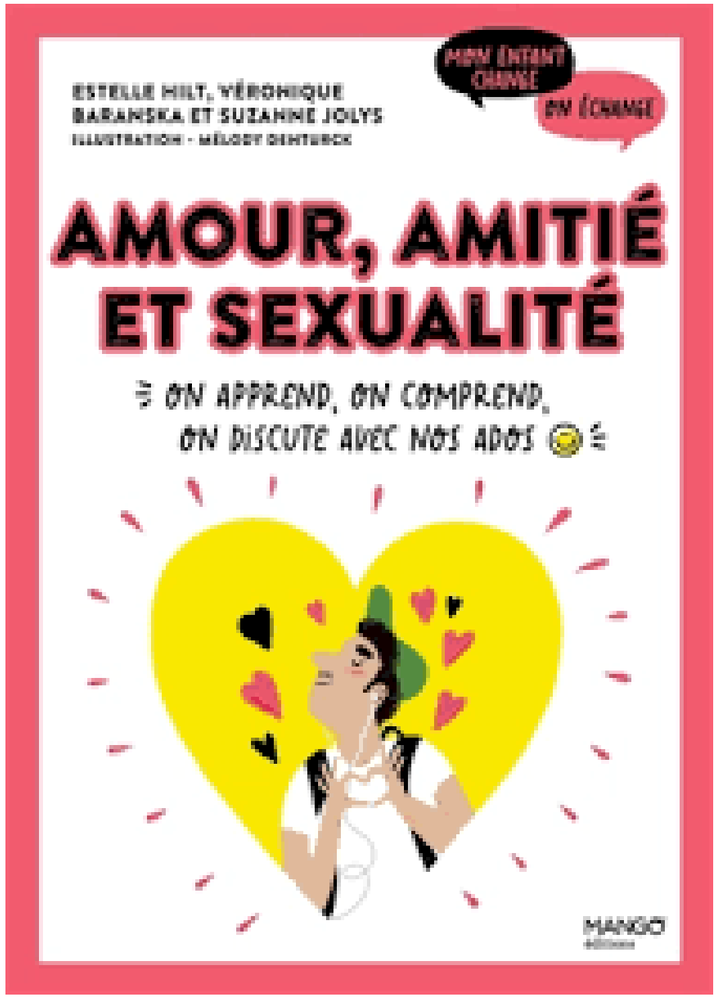
Accueille, écoute, conseille, oriente

Infirmerie, EPLE, Vie scolaire, CDI ...



EAS présentation d'outils

« Amour, amitié, sexualité » à destination des parents d'ados, co-écrit avec Estelle Hilt et Véronique Baranska, est en librairie depuis août 2023 (Éditions Mango – illustrations de Mélody Denturck).



EAS présentation d'outils

« L'éducation à la sexualité » et **"Ados, sexe et genres"** - Véronique Baranska, disponible en librairie depuis 2021 et 2023 (Éditions In Press)





EAS présentation d'outils



Valérie Abehsera

Fondatrice Sylex - Ressource numérique ludique d'éducation à la sexualité pour les adolescents -

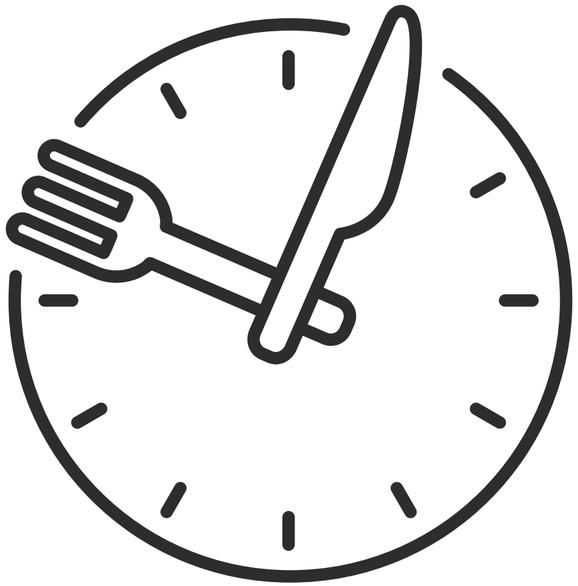
EAS présentation d'outils

Fiches sur le portail « Éducation à la sexualité » du **site éduscol**

- Fiche 1 : La sexualité humaine
- Fiche 2 : Loi et sexualité, violences sexuelles
- Fiche 3 : La puberté
- Fiche 4 : De l'éveil de la sexualité à la rencontre de l'autre
- Fiche 5 : Identité de genre - Rôles et stéréotypes - Orientation sexuelle
- Fiche 6 : Relations interpersonnelles - Égalité filles-garçons – Discriminations - Sexisme et LGBTphobies
- Fiche 7 : Sexualité, médias et Internet
- Fiche 8 : Contraception
- Fiche 9 : Désir d'enfant - Grossesses adolescentes - Parentalité et famille
- Fiche 10 : Prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH-sida
- Fiche 11 : Adolescents et pornographie
- Fiche 12 : Premières manifestations de la puberté : les règles, les érections et les éjaculations

Pour consulter ces fiches, rendez-vous sur : https://eduscol.education.fr/2083/je-souhaite-me-former-et-obtenir-des-ressources-pour-preparer-des-seances-sur-l-education-la-sexualite

d'autres supports d'intervention sont en cours de réalisation



Bon appetit !

Soutenez
nos actions...
Syndiquez-vous !

REPRISE A 14 H

Retrouvez nous sur les différents réseaux !

FSU
SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

L'éducation à la sexualité à l'Education nationale : pratiques infirmières et développement.



Christine Thouroude
Infirmière Conseillère de santé
Académie de Montpellier
Sexologue
Chargée enseignement DU sexologie clinique

L'éducation à la sexualité à l'Education nationale : pratiques infirmières et développement.

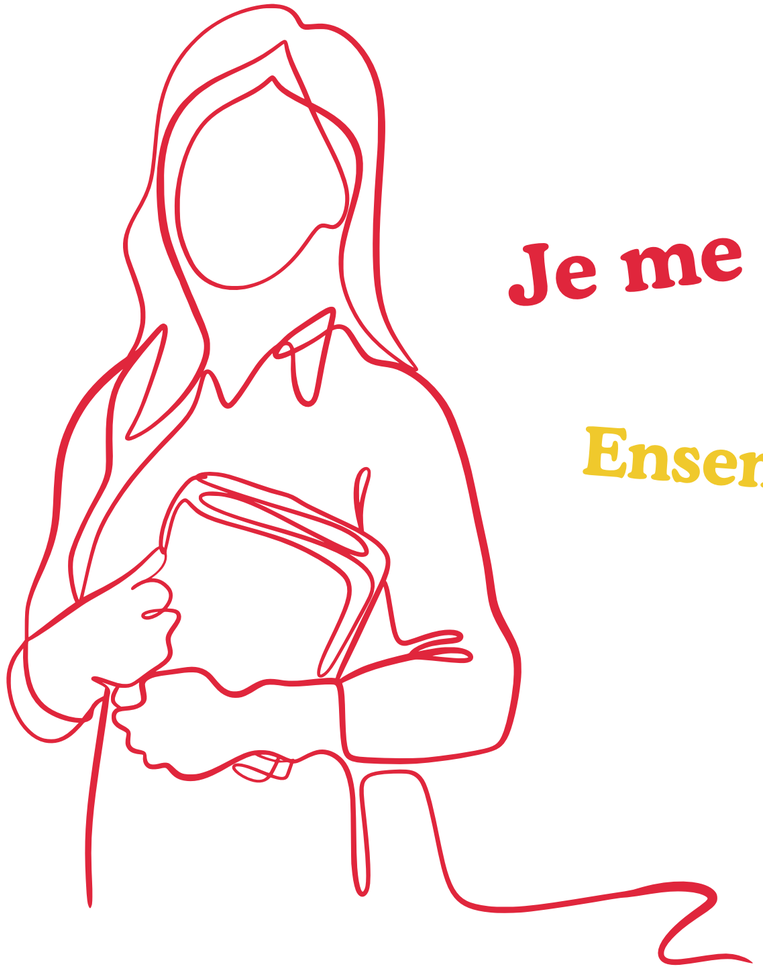


Isabelle Chanussot

Infirmière Conseillière de Santé
Formatrice Education à la sexualité
Poste interdegré - Côte d'or - Académie de Dijon

FSU SNiCS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

PAUSE ACTIVE

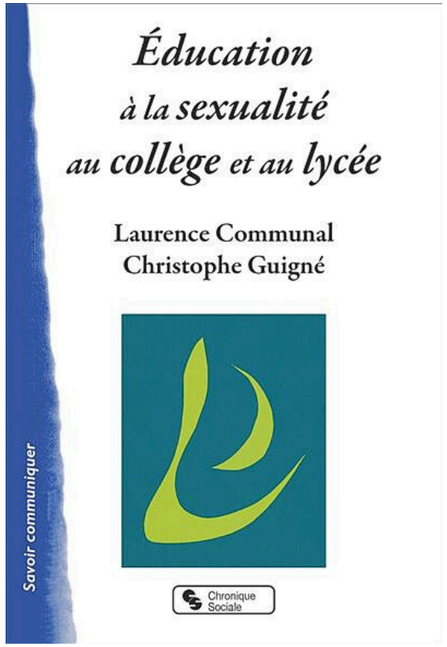


Je me syndique !

Ensemble on est plus fort.es!

J'adhère au 1er syndicat des
Infirmières de l'Éducation nationale
& de l'Enseignement supérieur

Le programme EVARS : Historique, présentation et attendus



Laurence Communal

Professeure agrégée de SVT

Ancienne référente pédagogique pour éducation à la sexualité ministerielle- DGESCO

Formatrice EAS

CSP Co-écriture du programme

Présidente association de développement EAS public précaire, placés sous main de justice, ASE, handicap

PAUSE ACTIVE

LES INFIRMIÈRES, ON Y TIENT, ON LES RETIENT !



5

Soutenez
La pétition !

FSU
SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

Actions, informations, débats et perspectives



Violaine Mengin

Infirmière conseillère de santé

Académie de Rennes

Secrétaire Générale Adj. du SNICS-FSU

Un travail en plusieurs étapes

- Mars 2024 Parution d’une première version de programme
- Avril 2024 Consultation des organisations syndicales
- Novembre 2024 Parution de la deuxième version pour la CSL (commission supérieure des lycées/écoles et collèges)
- Janvier 2025 Parution de la version d’entrée en CSE (Conseil Supérieur de l’Éducation)
- Février 2025 Parution du programme définitif.

Des amendements portés par le SNICS-FSU

- GT sur la première version du texte importance du rôle et des missions des infirmières qui n'apparaissaient pas dans cette version
- CSL – 25 amendements déposés demandant notamment :
  - **Le renforcement du cadre législatif en intégrant le programme dans la Politique Éducative Sociale et de Santé ainsi que dans le parcours éducatif de santé, afin d'assurer une meilleure cohérence avec le Code de l'éducation et le Code de la santé publique.**
  - L'intégration des professionnels de santé et du social dans la co-animation.
  - Le renforcement et l'articulation entre l'action collective et l'accès aux consultations individuelles, afin d'assurer un meilleur suivi et un repérage plus efficace des violences.
  - La garantie d'une continuité éducative de la maternelle au lycée, en intégrant le programme dans le cadre du CESCE.

Des amendements portés par le SNICS-FSU au CSE

- Intégration de la sexualité dès le premier degré dans le titre du programme
- Établissement de la coresponsabilité entre les personnels éducatifs et les personnels de santé et sociaux dans la mise en œuvre du programme.
- Rappel du rôle de conseillère technique auprès du chef d'établissement et de l'équipe éducative
- Rappel de la consultation infirmière et clarification des modalités d'accès à cette consultation pour les élèves.
- Co-animation et intervention des associations et partenaires extérieurs avec et en présence des personnels de l'équipe éducative.
- Rappel du Code de l'Éducation et de son application dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

Des amendements portés par le SNICS-FSU au CSE

- Renforcement de la place du CESCE dans le programme pour répondre aux besoins des élèves
- Privilégier la Co-animation
- Rappel de l'importance de l'articulation entre les séances collectives et la consultation individuelle
- Mise en œuvre du programme par l'équipe éducative, et non uniquement par l'équipe pédagogique.
- Information claire et précise aux parents et aux élèves concernant les modalités d'accès à la consultation infirmière.

Une alerte à Elisabeth Borne sur le fil !

Saphia Guereschi
Secrétaire générale du SNICS-FSU

A
Mme Elisabeth Borne
Ministre d'État,
Ministre de l'Éducation national,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Paris, le 29 janvier 2024

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur au titre du SNICS-FSU – syndicat représentatif majoritaire des infirmières de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur à 54% avec un taux de participation à 63% , de vous interpeler sur le programme d'Education à la sexualité présenté au Conseil Supérieur de l'Education ce jour.

Les infirmières de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur jouent un rôle majeur dans l'éducation à la sexualité. Une fonction qu'elles ont courageusement investie depuis les années 60, maintenue et défendue dans les années 80, et ce, depuis toujours, face à certaines forces réactionnaires et conservatrices de notre société. Parce qu'elles répondaient aux besoins des jeunes et ouvraient leurs droits à une éducation sexuelle émancipatrice, permettant à chacun de faire librement ses choix, les attaques ont été continues.

À l'heure où l'Éducation nationale prend enfin la mesure de l'importance de cette éducation, il est temps de reconnaître l'implication et l'expertise spécifique des infirmières en la matière.

Dans l'état actuel du programme, la responsabilité des infirmières semble effacée.

L'accent mis sur la notion d'enseignement et la responsabilité première donnée aux enseignants constitue un camouflet pour les 7 700 infirmières scolaires qui, malgré les limites de leurs moyens, réalisent ou participent à 40 % des séances d'éducation à la sexualité.

Au décours d'une séance collective, la consultation infirmière confidentielle et le lien de confiance établi se sont avérés cruciaux pour certains, la consultation infirmière a changé, protégé et sauvé des vies.

À l'heure où 3 élèves par classe sont des victimes potentielles d'incestes, mettre en exergue le rôle pivot de l'infirmière dans l'éducation à la sexualité entre collectif et individuel est essentiel.

.../...

Sans être dans le champ de la protection de l'enfant, en raison du caractère intime et des questions qui peuvent en découler, l'articulation entre l'éducation à la sexualité collective et l'éducation individuelle, à travers les consultations infirmières, est indispensable pour répondre de manière complète et cohérente aux besoins des jeunes et de la société.

Confidentielles et sécurisées, ces consultations permettent d'aborder la sexualité de manière globale et, surtout, de répondre aux besoins spécifiques et intimes de chaque élève.

Il est donc nécessaire que ces deux dimensions soient intégrées dans une approche globale et complémentaire. Cela passe notamment par une co-animation enseignant et professionnel santé-sociaux à privilégier et une information de la disponibilité de ces professionnels à chaque séance.

Pour atteindre l'objectif fixé par la loi, il est urgent de pallier le manque de moyens humains. Le nombre d'infirmières reste largement insuffisant pour faire face à l'ampleur des besoins. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement d'accéder à la volonté du Sénat par la création de plus de 7400 postes infirmiers.

Dans un contexte d'attaques et en l'état actuel de notre société, il convient d'affirmer avec force l'importance de cette éducation. De la renforcer quantitativement et qualitativement, mais aussi de sécuriser l'exercice des différents acteurs.

Le programme présenté ce jour marque cette ambition, mais de quels moyens dispose le MEN et de quelle formation bénéficie-t-il pour accompagner la mise en œuvre de ce programme ? Il est crucial de mettre en place des formations initiales et continues, disciplinaires, professionnelles et interprofessionnelles à la hauteur des enjeux.

Les infirmières, en tant que professionnelles réglementées du champ de la santé, doivent bénéficier des formations interprofessionnelles dans les INSPÉ et les établissements mais également bénéficier de formations spécifiques approfondies. À l'heure où se discute la refonte de la filière infirmière, il est essentiel que l'exercice infirmier dans l'Éducation nationale soit reconnu comme une spécialité infirmière à part entière. Ne plus tergiverser : doter les infirmières d'une formation statutaire diplômante spécifique à la hauteur des enjeux.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mon profond respect.

Saphia Guereschi

Une alerte à Elisabeth Borne sur le fil !

- *Dans l'état actuel du programme, la responsabilité des infirmières semble effacée.* ***L'accent mis sur la notion d'enseignement et la responsabilité première donnée aux enseignants constitue un camouflet pour les 7 700 infirmières scolaires qui, malgré les limites de leurs moyens, réalisent ou participent à 40 % des séances d'éducation à la sexualité.***

- *À l'heure où 3 élèves par classe sont des victimes potentielles d'incestes, mettre en exergue le rôle pivot de l'infirmière dans l'éducation à la sexualité entre collectif et individuel est essentiel.* ***Il est donc nécessaire que ces deux dimensions soient intégrées dans une approche globale et complémentaire. Cela passe notamment par une co-animation enseignant et professionnel santé-sociaux à privilégier et une information de la disponibilité de ces professionnels à chaque séance.***

- *Les infirmières, en tant que professionnelles réglementées du champ de la santé,* ***doivent bénéficier des formations interprofessionnelles dans les INSPÉ et les établissements mais également bénéficier de formations spécifiques approfondies. À l'heure où se discute la refonte de la filière infirmière, il est essentiel que l'exercice infirmier dans l'Éducation nationale soit reconnu comme une spécialité infirmière à part entière. Ne plus tergiverser : doter les infirmières d'une formation statutaire diplômante spécifique à la hauteur des enjeux.***

les débats du CSE ont débouchés sur de belles avancées

Grace aux amendements portés par le SNICS-FSU, les débats du CSE ont débouchés sur de belles avancées :

- 🤝 Reconnaissance de la co-responsabilité infirmière-enseignant: un partenariat essentiel pour la réussite de ce programme.
- 🎯 Renforcement de l'articulation entre l'éducation collective et individuelle.
- 👩🏽‍💼👥I nscription des consultations infirmières dans le programme : une véritable avancée pour garantir leur visibilité et leur accessibilité pour les élèves.
- 💡✍🏽 Réaffirmation du rôle des infirmières comme conseillères techniques auprès direction et des communauté éducatives
- 🌈 Lutte contre toutes les discriminations sexuelles, un aspect fondamental pour une éducation émancipatrice.

La circulaire d'accompagnement

- L'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité s'inscrit dans la **démarche École promotrice de santé et dans la politique éducative sociale et de santé.**
- Au collège et au lycée, cette éducation est inscrite, **au moins une fois par an, à l'ordre du jour du CESCE**
- L'organisation et la mise en œuvre de ces **séances doivent prévoir l'articulation avec les autres enseignements et privilégier l'implication de l'ensemble des personnels.**
- La politique d'éducation à la sexualité fait l'objet d'un **suivi dans les comités académiques et départementaux d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.**

La circulaire d'accompagnement

- **Chaque fois que cela est possible, les séances sont mises en œuvre en co-responsabilité avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l'éducation nationale.**Ces personnels jouent un rôle essentiel grâce à leur expertise propre.

- **En complément des séances collectives, des consultations individuelles peuvent être proposées aux élèves qui en auraient besoin.**Ces consultations visent à contribuer au repérage et à la prévention des violences sexuelles.

- En cas d'intervention d'un partenaire extérieur institutionnel ou associatif, l'intervention se fait toujours avec un binôme comprenant obligatoirement un membre de l'éducation nationale. L**es interventions conjointes sont sous la responsabilité pédagogique d'un membre de l'équipe éducative (professeur, conseiller principal d'éducation, infirmier, assistant de service social, médecin, psychologue de l'éducation nationale, etc.) et sous la responsabilité du chef d'établissement.**

Mobilisation pour une mise en oeuvre effective

Protection des personnels et des élèves :

- **Une position claire et ferme** pour défendre et mettre en œuvre le programme EVARS.
- **Protection fonctionnelle immédiate:** Aucune menace ou remise en cause des infirmières et autres personnels dans l'exercice de leur fonction.
- **Droit des élèves à l'éducation** et à la santé : Aucun élève ne doit être privé du programme EVARS sous prétexte d'autorité parentale ou de croyances personnelles.

Lutter contre les fausses informations et défendre les valeurs de l'École publique.

- Campagne d'information : Sensibilisation des familles sur le contenu réel du programme EVARS via différents canaux (papiers, réseaux sociaux, médias).
- Préserver l'ambition éducative de l'École : ne pas céder aux pressions politiques et idéologiques.

Mobilisation pour une mise en oeuvre effective

Augmentation des moyens alloués à EAS :

- **Renforcement des moyens humains :**
  - Création postes
  - Augmentation du personnel de santé et social pour accompagner la libération de la parole des élèves victimes de violences.
- **Renforcement des moyens formation :**
  - Formation initiale et continue des personnels
  - Formation des personnels pour mieux écouter, accompagner et orienter les élèves concernés.

Il reste des défis majeurs à relever :

- 📈 **Renforcer les moyens humains :** plus de **15 000 postes d'infirmiers manquent,** le gouvernement doit accéder à la demande du Sénat ➕7417 postes au budget (PLFSS 2025/49-3)

- 📚 Les infirmières doivent bénéficier de **formations adaptées** (initiales, continues et interprofessionnelles) à la hauteur des enjeux

- 🆙 Reconnaître l'infirmière de l Éducation nationale comme une **spécialité infirmière avec une formation statutaire spécifique** à la hauteur des enjeux.

Sondage questionnaire eduscol

PAUSE ACTIVE

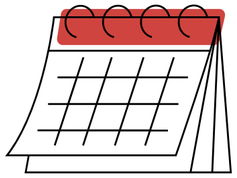
LES INFIRMIÈRES, ON Y TIENT, ON LES RETIENT !



5

Soutenez
La pétition !

FSU
SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ



Prochain rendez-vous :

5 juin 2025 Travail & Bonne santé

Soutenez
nos actions...
Syndiquez-vous !

Merci

Retrouvez nous sur les différents réseaux !

FSU
SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

FSU SNICS
SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER(E)S CONSEILLER(E)S DE SANTÉ

Ensemble on est plus fort.es!



Je me syndique !

J'adhère au 1er syndicat des
Infirmières de l'Éducation nationale
& de l'Enseignement supérieur